

Réunion du 25 septembre 2023

Présents: Jean Pierre Tafanel, Jacques Combet, Maurice Ruin, Geneviève Crémilleux.

Excusées: Muguette Lys, Janine Martin

1/ DIVERS

Les propositions de sorties dans les musées, les ateliers d'artistes (ex Livio Benedetti), rencontres avec les jeunes ne suscitent pas l'adhésion du conseil.

Faire un bilan des propositions et discussions lors de nos réunions passées afin de les présenter au Conseil Municipal début 2024 : accepté

Recherche de photos anciennes de St Jean d'Arvey et trouver quelqu'un pouvant photographier les mêmes sites dans leur état actuel (pour mieux voir l'évolution du village).

2/ AVENIR DU CENTRE DU VILLAGE

Question : pourquoi embaucher un agent administratif en vue de définir l'aménagement futur du centre du village?

Ne faut-il pas connaître auparavant le montant de l'investissement possible de la commune et planifier les travaux annuels, sachant ce que l'on peut dépenser par année ?

Il serait préférable de faire un appel d'offres auprès de cabinets d'architecture urbaine.

Et consulter la population de St Jean pour connaître ses attentes.

Également aller voir sur place d'autres "communes-rues" qui ont fait des aménagements (La Chambre, Le Sappey-en-Chartreuse avec la route du col de Porte etc...)

Ne pas oublier la **contrainte de la pente.**

Auparavant il faudrait définir le **périmètre du centre** : ex chemin du Souvenir, route de Maché, route du col des Prés limitée jusqu'au chemin de Combet *et salle des fêtes- route de Salins.

Envisager un centre **beau, fonctionnel** (parkings et développer les voies piétonnes) et **accueillant** pour les touristes de plus en plus nombreux en balade dans notre village.

3/ REFLEXIONS A PROPOS DE LA CIRCULATION

Toujours **limiter la vitesse** et rappel de Vitesse 30 par panneaux solaires.

Favoriser la circulation piétonne et des vélos.

Protection des arrêts de bus scolaires et surtout des enfants qui en descendent.

Appel et recours à des bénévoles pour les faire traverser la route.

Refaire un **comptage des véhicules** transitant par St Jean. Et même arrêter les gens qui reviennent des stations et leur expliquer notre situation.

Aménager certains **carrefours dangereux**, ex : route de Salins amenant à la salle des fêtes, route du Plamaz, d'autres éventuellement.

Surveiller le projet départemental des travaux du tunnel routier.

4/ REFLEXION SUR LES MANDATS MUNICIPAUX

Réflexion sur la limitation du nombre de mandats accordés au maire et à son équipe. Faut-il imposer un nombre maximal de mandats pour avoir du sang neuf?! Avec l'engagement obligatoire pour les successeurs de poursuivre les projets initiés dans l'intérêt général.

5/ POUR CLORE L'ANNEE 2023, les membres du Conseil ont décidé unanimement d'organiser **un moment convivial** -avec leur conjoint(e)- autour d'une fondue savoyarde début décembre; chacun apportant sa contribution. Cela pourrait se faire dans le local du café solidaire.

FIN DE LA SÉANCE